

**Étaient présents à cette réunion en distanciel :****Membres de droits / membres associés :**

Arcaix Batiste – SNAM - CGT  
Breteau Gaétan - Région Normandie  
Chemin Marion - Région Normandie  
Costé Julien - UFISC  
Morice Isiah - SMA

**Membres invités**

Baran Valérie - Le Tangram SN - Evreux  
Bisson Hélène - CG 76  
Costard Marine - CDN Vire  
Coulmin Pierre-Jérôme – Focus Jazz  
Deffontaines Solène - Caen La Mer / Ville de Caen  
Deletre Cécile - Ville du Havre  
Grima Nathalie - CRD Caux Seine Agglo  
Olivier Morgane – La fabrik à sons  
Racapé Solène – Pavillon s  
Reynaud Arielle – Cie Aspasya  
Ropars Florence - L'Archipel - Granville  
Taconet Jeanne – CG 76

Unger Frédérique - Coord. Coreps - Odia Normandie

**Coulmin Pierre-Jérôme - Focus Jazz** s'exprime le premier et propose au groupe de se recentrer sur les sujets identifiés lors des précédentes sessions de travail. Il évoque également le dispositif du ministère de la Culture " Mieux produire, mieux diffuser " qui devrait être selon lui débattu dans ce groupe et qui lui semble être une logique qui va occuper au premier chef les préoccupations de ce groupe.

**Baran Valérie - Le Tangram SN - Evreux** s'interroge sur ce dispositif , et se demande quel est l'accompagnement de chacun.e et rappelle le principe de financement ( 1 euro de l'Etat / 1 euro de la collectivité) Elle constate que pour le moment , elle n'entrevoit pas de moyens supplémentaires possibles de la part des collectivités. Elle ne voit pas comment ce plan peut se déployer. Il est certain qu'il faut travailler à la diffusion, des choses sont déjà mises en place ( Plateforme Cooprog par l'Onda....) Elle alerte toutefois sur la vigilance à avoir à maintenir sur la diversité des propositions.

**Morice Isiah - SMA** rappelle que pour lui l'ordre du jour nécessaire à ce groupe de travail est la question prioritaire des problématiques environnementales et sociales et l'ancrage vers le développement durable. Il rappelle que les mobilités devraient être au cœur des priorités de l'Etat ainsi que l'accès aux œuvres sur un territoire très abandonné. Il rappelle également que la question

de l'exploitation des lieux et du type d'activités pourrait être abordée dans ce groupe. Il regrette que les lieux soient parfois mal exploités et réclame des chiffres et des données sur l'exploitation des lieux en Normandie.

**Taconet Jeanne – CG 76** rappelle que le CG 76 réfléchit depuis longtemps à cette articulation afin de mieux produire et mieux diffuser en lien avec les territoires, elle informe que dans la prochaine refonte de la politique culturelle contient de nouveaux dispositifs pour aller plus loin , aides au équipes artistiques au projet annuel ( création et actions culturelles , reprises ) et une aide à la création innovante et hybride.

**Bisson Hélène - CG 76** va dans ce sens et rappelle que c'est également parce que les collectivités développent déjà un ensemble de dispositifs connectés aux problématiques du territoire , qu'elles risquent de rencontrer des difficultés pour ajouter des moyens dans le plan porté par l'Etat. Les choix sont politiques.

**Racapé Solène - Pavillon-s** évoque la question de la mise en place de nouveaux dispositifs par les collectivités et de la vigilance à avoir avec leur compatibilité avec l'intermittence. Elle est également favorable à la proposition dans ce groupe de travail d'aborder la question de la compétence culture des territoires.

**Chemin Marion - Région Normandie** expose le dispositif *Droits Culturels* de la Région Normandie, très récent puisqu'il à moins de un an. A destination des intercommunalités en cofinancement ( 5000 euros à minima sur chaque projet ) , principalement en zones rurales et périurbaines, cette aide de la Région Normandie permet aux EPCI de se doter d'une politique culturelle structurée et co-construite . De premières expériences sont soutenues. Des projets plutôt participatifs avec les habitants. Une carte est disponible sur le dispositif actuel, elle pourra être partagée avec le GT ACT.

**Costé Julien - UFISC** pose la question de la conséquence de ces dispositifs et notamment quel est l'impact sur l'emploi.

**Racapé Solène - Pavillon-s** s'étonne de l'absence des élu.e.s et de la place qu'ils peuvent avoir dans les Coreps et dans ce groupe de travail.

**Ropars Florence - L'Archipel - Granville** évoque pour sa part le problème de mobilité des publics et rejoint les préconisations et les axes de travail évoqués par Isiah Morice , sur le développement durable de nos activités.

**Racapé Solène - Pavillon-s** évoque la paupérisation des artistes en répondant à des appels à projets très peu dotés et malgré tout finissent par tirer vers le bas la condition et la vie des artistes et des structures artistiques.

Elle alerte également la question de la liberté de création et de programmation qui est de plus très contrainte, voire menacée par la démultiplication des appels à projet, de cadrages et des critères attendus.

**Baran Valérie - Le Tangram SN** rappelle que l'assèchement des moyens est problématique et à engendrer l'ultra administration des projets artistiques ou culturels. Elle regrette que certains projets

poétiques ou singuliers risquent de ne plus être représentés. Cela alerte sur la programmation de la diversité des récits et des formes.

Sur le développement durable et la transition écologique, elle considère que c'est le sujet le plus important à échanger dans ce groupe.

**Coulmin Pierre-Jérôme - Focus Jazz** propose qu'une plateforme régionale soit créée pour recenser l'ensemble des dispositifs d'aide. Il considère également que la démocratie culturelle est un axe majeur des préoccupations de ce groupe.

**Costé Julien - UFISC** propose de travailler sur les coopérations, il lui semble qu'il y a quelque chose à travailler sur cette question et aller plus loin vers les élus. L'observation ne doit pas être évacuée trop vite, il faut au contraire coordonner Drac et Région afin d'avoir des chiffres sur nos pratiques culturelles et le Coreps pourrait appuyer pour obtenir des chiffres.

**Baran Valérie - Le Tangram SN** revient sur l'objet même du Coreps, pourquoi nous réunissons-nous, si ce n'est pour échanger et nous nourrir nos réflexions, elle regrette toutefois l'absence des élus à cette réflexion. Elle invoque la possibilité d'une impulsion vers une politique différente grâce à cet instant mais ignore pourquoi les politiques ne sont pas présents et n'entendent pas. Elle souhaite instaurer un dialogue aisé avec les politiques dans une démarche collective, et reconnaît que cela peut être une des actions du Coreps.

**Racapé Solène – Pavillon s** propose d'inviter des élus au Coreps Normandie

**Unger Frédérique - Coord. Coreps - Odia Normandie** rappelle que les élus sont invités à siéger au comité de pilotage lorsqu'ils représentent une association d'élus. Ils sont également invités à participer aux groupes de travail et à la plénière en tant que membres de droits ou membres invités. Elle souligne à ce sujet, qu'un élu est bien présent et impliqué depuis les débuts des sessions de travail dans ce groupe de travail du Coreps.

**Bisson Hélène - CG 76, Deffontaines Solène - Caen La Mer / Ville de Caen ou Breteau Gaétan - Région Normandie** reconnaissent la difficulté et la nécessité à sensibiliser certains élus aux problématiques d'aménagement culturel du territoire, cependant ils alertent ensuite longuement sur la nécessité de la préparation d'une telle rencontre et sur le manque de précision des sujets à aborder par ce groupe et qu'une telle rencontre, leurs semble à ce stade, prématurée.

**Baran Valérie - Le Tangram SN** alerte sur le besoin de toujours à défendre la création contemporaine, de faire avancer les esthétiques et a le sentiment d'un recul des valeurs d'ouverture, d'égalité, de parité et d'élévation des personnes. Elle réclame la vigilance de chacun à ces endroits.

#### **Ressources et infos en lien avec les échanges :**

<https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Rachida-Dati-lance-le-printemps-de-la-ruralite-une-concertation-nationale-sur-l-offre-culturelle-en-milieu-rural>

[L'action des labels de la création dans les zones rurales \(culture.gouv.fr\)](#)